

CONGO BELGE

Arrivé à :

SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS



NUMERO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA
082	Ruhengeri	24/22	16	09024	aff

Heure :

Mentions de service :

TÉLÉGRAMME Mod. 2/T.

- D Urgent
- RP Réponse payée
- LC Télégramme différé
- NLT Télégramme lettre
- IC Collationnement

2675/PE
16-12-50

*à l'usage des territoires astida
ruhengeri*

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique. (Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940).

*437415/fin n° 1475/00 du dix huit novembre
de visio stop priere me transmettre urgence
demandes indemnités kilométriques*



résident

